

190 millions d'économies pour les hôpitaux - des coupes budgétaires intenable !

GIBBIS, a dit non aux propositions sur la table lors du comité de l'assurance de ce jour

Les économies en soins de santé, actuellement en négociation, mettent gravement en danger l'équilibre financier des hôpitaux. Avec 190 millions d'euros d'économies directes et indirectes prévues, le déficit courant du secteur serait doublé. C'est intenable ! Oui, les hôpitaux sont favorables à des soins mieux organisés et plus efficaces. Mais les mesures proposées frappent les hôpitaux de plein fouet. GIBBIS demande au gouvernement de reconnaître cet impact sur les hôpitaux et de réduire l'effort global qui leur est demandé.

Les mesures d'économies proposées ce matin au Comité de l'assurance visent le financement hospitalier, directement mais aussi indirectement, via les pharmacies hospitalières et les honoraires des médecins spécialistes. Les hôpitaux supportent donc l'essentiel de la charge, alors que l'effort devrait être mieux réparti.

Les hôpitaux sont conscients qu'eux aussi devront contribuer à la prochaine vague d'économies. Cela ne peut toutefois pas mettre leur viabilité en péril.

Rééquilibrer les demandes d'économies et réduire l'effort global demandé aux hôpitaux, notamment via :

1. Une suppression des mesures sur les médicaments purement à charge de l'hôpital

Alors qu'il apparaît que l'industrie pharmaceutique devra économiser 48 millions d'euros de moins que prévu initialement, plus rien ne justifie de réaliser des économies en médicaments sur le dos de l'hôpital.

Dans certains cas, les hôpitaux ne peuvent pas facturer l'entièreté du prix d'un médicament à l'assurance maladie. Une partie est remboursée par l'INAMI, mais une autre partie reste à charge de l'hôpital (« facturation partielle »). Les propositions d'économie actuelles augmentent la partie à charge de l'hôpital. Résultat : les hôpitaux supportent encore plus de coûts qu'ils ne peuvent pas répercuter sur l'industrie pharmaceutique. Ce type de mesures impacte donc purement les finances de l'hôpital, GIBBIS demande de les mettre à charge de l'industrie pharmaceutique.

2. Une approche plus équilibrée pour les mesures concernant les honoraires

Les propositions d'économies faites sur les honoraires des médecins reposent trop sur les spécialistes hospitaliers et les actes les plus techniques tels que la chirurgie ou encore l'imagerie médicale, qui sont coûteux à organiser pour les hôpitaux. GIBBIS demande une répartition équitable et réaliste des efforts à réaliser entre :

- les généralistes et les spécialistes,
- les prestations en soins ambulatoires et les soins hospitaliers,
- les consultations et actes techniques.

Une répartition plus équilibrée devrait permettre de limiter l'impact sur le financement des hôpitaux.

3. Des ajustements ciblés des conditions de remboursements et du ticket modérateur

Pour contribuer de manière responsable à l'effort d'économie, GIBBIS plaide pour des ajustements ciblés plutôt que des coupes linéaires. Cela peut passer par une révision des conditions de remboursement pour certains soins moins essentiels, ainsi que par une adaptation limitée du ticket modérateur pour les patients non vulnérables. Des ajustements qui devront être réalisés avec discernement et qui ne peuvent en aucun cas pénaliser les patients les plus fragiles (bénéficiant d'une intervention majorée ou à faibles revenus), ni freiner l'accès aux soins nécessaires.

« Réformer oui. Économiser, oui. Fragiliser, non ! Le secteur hospitalier est prêt à collaborer activement aux réformes en préparation. Mais cela ne pourra se faire que si la base financière des hôpitaux est préservée. Fragiliser les hôpitaux, c'est fragiliser un maillon essentiel du système de soins. Pour garantir les meilleurs soins aux patients, il faut des hôpitaux en bonne santé, capables d'investir, d'innover et de recruter. GIBBIS appelle le gouvernement à tenir compte de cet impératif dans les arbitrages budgétaires à venir.

— Karel Van de Sompel, Directeur général de GIBBIS

Contact presse :

Ariane van de Werve – +32 486 17 33 26 – ariane.vandewerve@GIBBIS.be

GIBBIS (www.GIBBIS.be) est la fédération patronale pluraliste des secteurs public et privé associatif des institutions de soins à Bruxelles. Elle représente plus de 70 institutions membres (hôpitaux, institutions psychiatriques et maisons de repos), réparties sur plus de 80 sites à Bruxelles et couvrant les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale.